

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 2^e N° 9.

SIGNALEMENT.

Le S. Mayenobe, François-Justin
marchand

natif de Jussac (Cantal)

demeurant à *ij*

allant à Madrid (Espagne)

âgé de 18 ans, taille d'un mètre
64 centimètres

cheveux châtains front court

sourcils *ij* yeux gris-roux

nez *ind* bouche mayenne

barbe menton rond

visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

ij

PIÈCES DÉPOSÉES.

Une Demande

FAIT à Aurillac, le 12 février 1861.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Noudin

Monsieur le Maire



Désirant me rendre en Espagne pour
exercer la profession de marchand
aux environs de Madrid dans la société
de M. les Chruéghe je vous prie d'adresser
à Monsieur le préfet la demande d'un
passport pour ~~ce~~ cette destination
j'ai l'honneur d'être Monsieur le
Maire votre très dévoué serviteur.

François Justin Mayenobe

Signalement:

Le n^e Mayenobe François Justin

prof. de marchand

natif de Jussac

(Cantal)

dem. à Jussac

allant à Valdemore

(Espagne)

âgé de 18 ans

taille de 1m. 64.

Cheveux - châtain

front - couvert

sourcils - châtain

yeux - gris-roux

nez - ordinaire

Barbe - néant

visage - ovale

Blanche - moyenne

menton - rond

teint - coloré

Monsieur le Préfet,

Comme le sus-nommé Mayenobe, ne se
trouve dans aucune des catégories pour lesquelles
le Passe-port qu'il réclame pourrait lui être
refusé. (vu qu'il a le consentement de ses parents)
je vous prie de vous coter d'avoir la bonté
de faire droit à la demande de
L'impétrant.

J'aignez agréer, Monsieur le Préfet,
la nouvelle assurance de mon profond
respect.

P. M. le maire empêché:

L'Adjoint.



COUVERT

Jussac le 10 Janvier 1861